



Monsieur le Président ,

Nous sommes réunis ce jour en CSA L pour discuter notamment des effectifs de notre DI. Nous nous satisferons d'augmenter de 5 emplois pour arriver à un effectif total de 627 ER en 2024. Satisfaction très largement mesurée lorsque nous regardons les tableaux pour chaque service où l'on voit des bureaux ayant atteint un seuil critique sans beaucoup d'espoir de revenir à un niveau raisonnable ou des bureaux ou brigades toujours en sous effectif. Sans compter le nombre de missions déjà perdues qui vont de pair nous direz vous avec la baisse des effectifs...

La CGT dans le début de sa liminaire emploie très justement le mot discussion car nous sommes ici aujourd'hui pour " discuter " sur les emplois de notre DI. Mais où va la douane et quel manque de respect que la DG impose aux OS!

Ce sujet ne mérite pas une discussion mais un vote.

La CGT vous demande donc d'inscrire au vote cette question dans le respect du nouveau règlement intérieur des CSA et de son article 14. La même demande a d'ailleurs été formulée les 8 et 9 février dernier en CSAR .

Il est important que chaque OS puisse se positionner et argumenter sur les effectifs de sa DI. La CGT ne siège pas sur une question aussi cruciale pour n'obtenir qu'une information, autant envoyer les chiffres directement aux collègues dans les services. Une nouvelle fois on tente d'enlever aux OS leur pouvoir et leur rôle constructif dans ces instances. Cela est inadmissible.

Les différents bilans sont dans leur ensemble positifs voire très positifs en ce qui concerne les résultats. Attention toutefois à ne pas donner des objectifs inatteignables qui n'auront que pour effet de démotiver le personnel, qui fait parfois ce qu'il peut avec ce qu'il a. Atteindre parfois 90 % des objectifs n'est déjà pas si mal lorsqu'il faut gérer avec les sous effectifs, la LCF, les PPF etc etc ...Il faut donc une cohérence dans les objectifs donnés.

On note aussi des objectifs fixés à la hausse pour la viticulture! Comment oser, alors que cette filière est actuellement et à juste titre en pleine crise. Nous pensons que vous auriez préféré éviter d'aborder le sujet, comme au niveau national, étant donnée

la « réflexion en cours sur l'organisation (ou plutôt la désorganisation, ou plutôt la destruction) des services en charge de la mission viticulture.

Mais pour être performant il faut être bien formé et on voit que malheureusement Melusine a toujours le vent en poupe malgré les réticences du personnel pour ces formations . Pas d'échanges possibles , nombreux bugs , lenteur du réseau, réunions toutes regroupées sur une même période et qui oblige certains collègues à ne pas pouvoir suivre ces formations...

La CGT demande un bilan après quelques années maintenant sur l'impact du Brexit . Nécessite t'il un abondement en effectif ? y a t'il un tassement des opérations dans les bureaux? le Brexit ne peut-il pas permettre au contraire un abondement supplémentaire des effectifs ?

On note également un bilan bien moins flatteur qui est celui de la médecine du travail avec 223 visites annuelles pour 289 agents soumis, de par leur branche d'appartenance, à cette obligation. Nous rappelons encore une fois que dans notre DI des douaniers Bretons entament leur 5eme année sans médecine du travail départementale! Il est grand temps de trouver une solution à ce problème crucial. Doit-on le rappeler encore : "l'employeur est responsable de la santé physique et mentale des personnes qu'il a sous son autorité."

On note également une recrudescence inquiétante des demandes d'aides ou secours pour les retraités et pour les actifs . Cela donne le ton du mal être de notre société et des rémunérations ou pensions face à l'inflation galopante . Il y a là un enjeu majeur dont la DG doit s'emparer. Le peu de logements MASSE pousse parfois nos collègues retraités vers la sortie ce qui accentue une nouvelle fois la précarité de certains.

Nous vous demandons également, monsieur le Président, à l'occasion de ce CSA et à l'approche des jeux, de pouvoir faire un bilan clair et précis sur les services impactés , comment ils le seront et quelles compensations financières toucheront les personnels impactés . ""

Les élus SNAD CGT